

DURNA-AURA

COVID-19 : ORGANISATION DU TRAVAIL GM

SUD-RAIL INTERPELLE LA DIRECTION

ORGANISATION DU TRAVAIL DES GM, UNE DIRECTION PRÊTE À TOUT POUR JUSTIFIER UNE POSITION DOGMATIQUE !!!

Si certains GM souhaitent télétravailler pendant la crise sanitaire, afin de pouvoir allier vie personnelle et vie professionnelle et ainsi contribuer à la production, la direction préfère persévérer dans son approche théorique de la production, plutôt que de se préoccuper du réel. Et bien entendu sortir des justifications n'ayant pas cours pendant la crise sanitaire, comme l'accord télétravail. SUD-Rail revendique évidemment la présence des GM face aux personnels de la production, car la relation de proximité permet bien souvent de mettre de l'huile dans une organisation du travail fait par des professionnels de la théorie. La situation actuelle, du fait du COVID-19, doit suspendre temporairement cette organisation afin de protéger les agents, mais aussi soulager, lorsque cela est

possible, les agents qui assurent une présence sur les sites. L'entreprise se doit d'être pragmatique.

La direction doit s'appuyer sur les acteurs du terrain pour organiser les postes de travail, mais aussi les horaires. Ce sont eux les mieux placés, pour savoir comment être le plus efficace possible !

Pour SUD-Rail, ce n'est pas les pseudos groupes de travail qui pourront contraindre la vision autoritaire de la direction sur l'organisation du travail, mais bel et bien la prise en main des travailleurs de leur devenir. Seul le rapport de force arrivera à faire entendre raison à la direction.

DISCOURS DIVERGEANT ENTRE LA DIRECTION RÉGIONALE ET LES DDL !!!

Si, lors d'un CSE, la direction a constaté une organisation calamiteuse du travail en cas de crise sanitaire ou autres, et qu'il fallait faire un retour d'expérience rapide sur l'organisation future, impliquant la fourniture d'ordinateurs portables et de téléphones professionnels à l'ensemble des agents SNCF qui travaillent sur un ordinateur fixe, la DDL Krono préfère acheter deux ordinateurs pour 7 agents. Ce choix, très contestable, n'est pas à la hauteur. Il ne permet aucunement d'organiser le travail en cas de problème.

IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE NOMBRE DE RQ, RU, RP

Pour les postes qui ont été figés jusqu'au 10 mai 2020, les agents ont été placés en situation de chômage partiel sur toute la période considérée, ce qui n'affecte pas les compteurs repos. Pour les postes non figés, les agents en garde d'enfant auront une perte au prorata des heures. Du 11 au 31/05/20, les agents en situation de garde d'enfant ne pouvant être accueilli à l'école ou à la crèche sont considérés comme étant en chômage partiel également, ce qui n'affecte pas les compteurs repos.